

Chevreuse 2014

Toute l'équipe Chevreuse 2014 vous souhaite une excellente année 2015. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité. Vos élus Chevreuse 2014 continueront en 2015 de porter les valeurs qui les ont guidés en 2014 : écoute, travail en équipe, concertation, défense des intérêts des Chevrotins et de leur territoire. Nous formons le vœu que la majorité municipale se rallie à ces valeurs parfois oubliées comme nous l'avons déjà rapporté ici.

La fin de l'année 2014 nous a d'ailleurs fourni quelques exemples de l'impasse dans laquelle cette majorité pourrait nous entraîner.

Le premier exemple concerne la concertation engagée par le Préfet sur le schéma territorial de l'Île-de-France et qui propose la création d'un ensemble de 800.000 habitants regroupant entre autres Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) et le plateau de Saclay (CAPS). L'avis voté en septembre dernier par la CASQY qui ne souhaite pas intégrer les communes de la Vallée de Chevreuse et le vote unanime du conseil municipal de Saint-Lambert du 20/11 de rester dans la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), sont un coup d'arrêt aux choix de la majorité municipale depuis 2011. Restons toutefois mobilisés. L'intention affichée de Saint-Rémy de rejoindre la CAPS ouvre une nouvelle voie à la majorité Chevrotine pour quitter la CCHVC en créant une nouvelle continuité territoriale vers ce grand ensemble de 800.000 habitants. Le risque d'explosion de la Vallée de Chevreuse est grand. Au conseil communautaire du 1^{er} décembre 2014, Chevreuse et Saint-Rémy ont d'ailleurs voté contre l'agrandissement de la CCHVC montrant ainsi une attitude de plus en plus sécessionniste vis-à-vis des autres communes. Les Chevrotins peuvent compter sur notre détermination pour préserver l'unité de la Vallée de Chevreuse et définir avec tous nos voisins, y compris Saint-Rémy, qui y croient et le souhaitent, un projet de territoire cohérent.

Le deuxième exemple est d'ordre financier et patrimonial. Dans cette période de difficultés financières pour les foyers et les collectivités, alors que de nombreuses communes peinent à boucler leur budget, il nous semble essentiel de faire particulièrement attention au patrimoine de notre commune en ne le bradant pas au cours d'opérations mal menées. Chevreuse 2014 a toujours considéré le bail emphytéotique comme un outil intelligent de gestion de notre patrimoine puisqu'il permet de conserver ce patrimoine à l'issue d'une période de location prédéfinie.

Voici une affaire récente où il aurait dû être envisagé dès le départ. Elle concerne la vente de logements à Saint-Lubin et Rue de Paris en vue de faire des logements sociaux. Sans avertir le conseil municipal de l'estimation des Domaines d'une valeur de 2.410.000 euros, la majorité a décidé de vendre ces immeubles à moins du quart de la valeur estimée soit 550.000 euros. Pourquoi un tel cadeau en période économique compliquée ? C'est la question que s'est aussi posée la Direction Départementale des Territoires qui a préconisé... le bail emphytéotique ! La majorité a finalement reculé et annulé cette vente. L'opposition peut avoir de bonnes idées, espérons qu'en cette nouvelle année la majorité se donnera la peine de les écouter.